



PRÉFET DES VOSGES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

**ARRÊTE N°448 du 21 février 2017
portant composition de la commission départementale de conciliation
en matière de baux commerciaux**

Le préfet des Vosges,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu les articles L 145-33 à L 145-40 du code de commerce relatifs au loyer des baux commerciaux ;

Vu notamment l'article L 145-35 de ce même code relatif à l'instauration d'une commission départementale de conciliation ;

Vu les articles D 145-12 à D 145-19 du code susvisé relatifs aux commissions départementales de conciliation en matière de baux d'immeubles ou locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2358 du 31 octobre 1988 modifié instituant une commission de conciliation en matière de baux d'immeubles ou locaux à usage commercial, industriel ou artisanal dans le département des Vosges ;

Vu le décret du Président de la République du 19 février 2015 portant nomination de Monsieur Jean Pierre CAZENAVE-LACROUTS en qualité de préfet des Vosges ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

Arrête

Article 1^{er} - L'article 3 de l'arrêté susvisé est modifié comme suit :

Sont nommés membres de cette commission, pour une période de 3 ans renouvelable :

➤ **Au titre de personne qualifiée, assurant la présidence de la commission :**

- M. Jean-Marie LALLEMAND, membre titulaire.

➤ **Au titre de représentants des bailleurs :**

- M. Georges LAMBERT, représentant la Chambre Syndicale des propriétaires et copropriétaires de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges, membre titulaire ;
- M. François WEITMAN, membre suppléant.

- M. Jean Louis MARINOH, représentant la Fédération Nationale des Agents Immobiliers, membre titulaire ;
- M. Arnaud THOMAS, membre suppléant.

➤ **Au titre de représentants des locataires :**

- M. Bruno WARNET, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges, membre titulaire ;
- M. Sylvain CLAUDEL, membre suppléant.
- Madame Béatrice PRODDI, représentante la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges, membre titulaire ;
- M. Alessandro PALUMBO, membre suppléant.

Article 2 - La Secrétaire Générale de la Préfecture des Vosges et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Épinal le **21 FEV. 2017**

Le Préfet



Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUX

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

BAUX COMMERCIAUX
COMMISSION DE CONCILIATION
renouvellement général du 7/2/2017
MEMBRES TITULAIRES

Jean Marie LALLEMAND	11, chemin des Princes 88000 EPINAL	03 29 82 11 69 06 13 61 94 73	jm.lallemand@wanadoo.fr
Georges LAMBERT (UNPI) (03 83 32 93 10)	210, Chemin de la Justice 88390 Chaumousey	07 70 91 81 38	Unpi.nancy@gmail.com georgeslambert88@gmail.com
Jean Louis MARINOH (FNAIM)	33, quai des Iranès 88250 La Bresse	06 33 67 54 17	FNAIM 26, rue Saint Georges 54000 Nancy amaud-thomas@hotmail.fr
Bruno WARNET	CCI 10, rue Claude Gelée 88026 Epinal Cédex 03 29 33 88 88	Contact : Isabelle.MANGIN 03 29 35 72 02 isabelle.mangin@lorraine.cci.fr	
Mme Béatrice PRODDI	CMA Chambres des métiers et de l'artisanat 22, rue Léo Valentin Zone de la Voivre CS80019 88027 Epinal Cédex 03 29 69 55 55	Chambre.metiers @cma-vosges.fr	

MEMBRES SUPPLEANTS

François WEITMAN	85, rue les Rouaux 88000 Dogneville	06 85 66 06 60	Unpi.nancy@gmail.com
Arnaud THOMAS (FNAIM)	5, rue Thierry de Hameland 88000 Epinal	03 29 29 21 21	FNAIM 26, rue Saint Georges 54000 Nancy
Sylvain CLAUDEL	CCI 10, rue Claude Gelée 88026 Epinal Cédex 03 29 33 88 88	Contact : Isabelle.MANGIN 03 29 35 72 02 isabelle.mangin@lorraine.cci.fr	
Alessandro PALUMBO	CMA Chambres des métiers et de l'artisanat 22, rue Léo Valentin Zone de la Voivre CS80019 88027 Epinal Cédex 03 29 69 55 55	06 10 50 47 70	

SECRETARIAT

Jean Pascal LASSAUX	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 4, avenue du Rose Poirier BP 61029 88050 Epinal Cédex 09 03 29 68 48 48	03 29 68 48 43 jean- pascal.lassaux@vosges.gouv.fr	ddcspp@vosges.gouv.fr
---------------------	--	--	--